

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle

Séance du 10 MARS 2011

Date de convocation :
28 février 2011

L'an deux mille onze, le dix mars à 20 heures 30
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Philippe AUSSE DAT

Nombre de conseillers :

* en exercice 35
* présents 26
* votants 33

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusés : Mr Denis BASTIEN, Melle Muriel DEVINCEY, Mr Gérard
avec pouvoir GORIUS, Mmes Christiane LOEFFEL , Maryse GILLET,
Mrs Noël TROUY, Michel LEGRAS

Étaient absentes : Mmes Véronique THIRIOT, Josiane HAMANN,

Délib. n° 2000/11

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Adhésion au conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement des Vosges (CAUE)
- Année 2011

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) offre
divers services et conseils dans les domaines de l'Architecture, l'Urbanisme et
l'Environnement.

La cotisation pour l'année 2010 s'élevait à 525.00 €

Je vous propose donc d'adhérer au CAUE pour l'année 2011.

- Vu l'avis de la Commission des Finances le 24 février 2011,

-DELIBERATION-

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'adhérer au CAUE pour l'année 2011,
- **CHARGE** le Président de faire effectuer le mandatement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré à CHARMES
Le 10 mars 2011
Le Président,
Philippe AUSSE DAT
Maire de PORTIEUX